

ou dix mois plus tard — le comité présidé par le sénateur Everett, à la recommandation de celui-ci, réunissait de nouveau le ministre et les fonctionnaires du ministère qui avait fait l'objet de l'examen approfondi. «Maintenant que vous avez eu le temps d'examiner le rapport, leur disait-on, nous aimerions savoir si vous êtes d'accord ou pas. Si oui, quelles mesures avez-vous prises à cet égard? Si vous n'êtes pas d'accord, pourquoi?»

C'est un moyen par lequel les comités sénatoriaux peuvent jouer un rôle extrêmement utile, comme le sénateur Everett a bien voulu être le premier à en faire la preuve.

Certes, personne n'aime lire de vieux discours, mais je voudrais vous lire le premier discours prononcé par le sénateur Everett. On est le 15 décembre 1966 et le sénateur Everett nous livre sa vision du Sénat:

Après ma nomination au Sénat, je me suis efforcé, comme tout nouveau sénateur, d'apprendre l'histoire de ce corps législatif et ses traditions. J'ai constaté que les trois domaines qu'il nous appartient de défendre sont ceux des droits provinciaux, des droits des minorités et des droits des particuliers.

Et nul doute que le sénateur Everett a su aider le Sénat à remplir ce rôle.

Dans le même discours, il a parlé ainsi du Canada:

[...] notre pays est unique en son genre, car il se compose d'éléments culturels variés. Ce qui nous différencie vraiment, c'est qu'il se trouve parmi nous des groupes puissants qui maintiennent leur individualité, mais qui doivent alléger au Canada. Nous cherchons l'unité dans la diversité [...]

•(1410)

Ces paroles, prononcées au Sénat il y a plus de trente ans, sont encore vraies aujourd'hui. Nous devrions nous réjouir de notre diversité au lieu de nous en servir comme prétexte pour remettre l'unité de notre pays en question.

Ceux qui ne connaissent pas aussi bien que moi le sénateur Everett — notre association remonte au début des années 1950 — pourraient penser qu'il s'intéresse essentiellement au monde des finances et aux lourds problèmes que comportent les questions bancaires et les échanges internationaux. Personnellement, je pense à la contribution qu'il a faite à sa ville, Winnipeg. Il a été un membre actif de toute une série d'organismes communautaires au Manitoba, notamment la Children's Aid Society et le Royal Winnipeg Ballet. Fait surprenant pour un anglican, il a fait partie du conseil d'administration de deux grandes institutions catholiques romaines: le Sacred Heart Convent et le St. Paul's College. Ses contributions — qu'elles fussent en argent ou en temps — ont toujours été discrètes, sans prétention et très souvent anonymes.

Le sénateur Everett a eu la chance d'épouser Patty, une femme tout à fait charmante, qui se trouve actuellement à la tribune. Ils ont eu six beaux enfants qui leur ont donné une foule de petits-enfants. Je sais qu'ils veulent tous deux consacrer plus de temps à leur famille et à leurs petits-enfants.

Pour terminer, je voudrais adresser tous mes meilleurs vœux à mon ami et collègue et le remercier pour tout ce qu'il a fait pour

cette institution, pour la province du Manitoba, ainsi que — je dois dire — pour le Parti libéral et pour le Canada.

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, je me joins au leader adjoint du gouvernement pour déplorer la décision du sénateur Everett qui quitte cette Chambre aujourd'hui, près de neuf ans avant l'âge de la retraite obligatoire.

Le sénateur Everett a bien expliqué qu'il ne peut pas être présent aussi souvent qu'il le souhaiterait et qu'il ne l'a pas été, mais selon moi, ces explications sont superflues. Honorables sénateurs, à mon avis, ce n'est pas au nombre de présences qu'on peut mesurer l'efficacité de la participation d'un sénateur.

Les interventions du sénateur Everett suscitaient toujours une attention spéciale car elles étaient enrichissantes et productives. Ses arguments concernant la politique budgétaire et monétaire furent particulièrement lucides et réfléchis et nous les regretterons.

Le sénateur Molgat a mentionné la contribution spéciale du sénateur Everett à titre de président du comité sénatorial permanent des finances nationales et j'aimerais à mon tour en faire état.

Il est intéressant de noter que le sénateur Everett a été nommé en 1966 à titre de libéral, qu'il s'est lui-même défini comme libéral indépendant par la suite et, plus récemment, comme indépendant. J'espérais que cette métamorphose politique naturelle l'amènerait éventuellement à se joindre à notre caucus, surtout après avoir appris que, même s'il est anglican, il n'hésite pas à faire partie de conseils catholiques.

Quoi qu'il en soit, nous regrettons grandement ce départ bien que nous en comprenions les raisons. Nous souhaitons au sénateur Everett, à son épouse et à sa famille tout le bonheur possible. Nous pouvons nous consoler de son départ en pensant que nous pourrions toujours faire appel à lui et puiser dans sa vaste expérience car, vu son grand attachement au Sénat, il sera toujours là au besoin.

L'honorable Marcel Prud'homme: J'avoue que je ne suis absolument pas préparé. Comme vous le voyez, je n'ai pas de notes. J'ai appris à l'instant, en entrant au Sénat, le départ de mon très estimé collègue. Je crois néanmoins que j'aurais tort de ne pas dire quelques mots.

Je connais le sénateur Everett depuis de nombreuses années. Depuis ma nomination au Sénat, j'étais impatient d'avoir de longs échanges avec le sénateur. J'ai occupé le siège devant celui du sénateur et celui derrière lui et j'avais hâte d'avoir de longues conversations avec cet homme compétent.

Les honorables sénateurs ignorent peut-être que le sénateur Everett et moi avons beaucoup en commun. Nous avons tous deux commencé notre carrière au Parlement à l'époque du premier ministre Pearson et nous avons tous deux été fortement influencés par ce grand premier ministre. Durant ma carrière politique, je n'ai jamais raté l'occasion de faire référence à M. Pearson. J'ai été élu pour la première fois en 1964 et le sénateur Everett est arrivé au Sénat le 8 novembre 1966. Je me rappelle la date parce que M. Pearson avait été réélu le 8 novembre 1965, comme s'en souviendra certainement le sénateur Davey.